

Règlement Courses DEFI DU JERZUAL 2025 - **20 Septembre 2025**

Inscription :

L'inscription au 29^e DEFI du Jerzual (11 kms) ou à la Course Défi contre le Cancer (5.5 Kms) **se fera uniquement par internet sur le site : <https://www.nextrun.fr/>**

Pour les courses « enfants » (gratuites), inscription sur le site Nextrun ou sur place le jour de la course. **L'inscription sur place est possible uniquement pour les courses enfants.**

Date limite : le mercredi 17/09/2025 à 22 h. Les inscriptions pourront être closes avant si tous les dossards ont été attribués. Les limites d'inscrits sont les suivantes :

- 1000 pour la Course Défi contre le Cancer
- 1500 pour le Défi du Jerzual

Le paiement en ligne est obligatoire.

Droits d'inscription :

- 9 € pour la Course Défi contre le Cancer dont une partie reversée au profit de la ligue contre le Cancer + 1,10 euro pris par Nextrun.
- 12 € pour le Défi du Jerzual + 1,10 euro pris par Nextrun.
- Pour les 2 courses, 1 gobelet vous sera remis à l'arrivée de votre course et 1 jeton boisson (1 bière ou 1 soda offert à la buvette). Vous pourrez restituer le gobelet contre 1 euro à l'issue de l'épreuve.

Les inscriptions incomplètes : absence de copie de licence, de certificat médical, de PPS (Parcours Prévention Santé), certificat médical falsifié, ne seront pas prises en compte.

Les inscrits recevront une confirmation d'inscription par courriel.

Aucune inscription le jour de la course sauf pour les courses enfants (*)

En cas d'annulation pour force majeure (décision gouvernementale), vous serez remboursé en intégralité sauf la part prise par le site d'inscription.

Rétractation :

L'inscription d'un coureur est finale, non cessible, non transmissible et ne pourra donner lieu à aucun remboursement en dehors du service d'achat/revente de dossards qui vous sera proposé sur NEXTRUN (en option : sauf en cas de blessure justifiée par un certificat médical de contre-indication à la pratique de la course à pied)

Cession de dossard :

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé en dehors du service d'achat/revente de dossards qui vous sera proposé sur NEXTRUN lorsque l'épreuve sera complète.

Ce service pourra être stoppé sans préavis et au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

Passé cette date, les dossards mis en vente mais non achetés ne pourront être remboursés.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne hors du service d'achat /revente de Nextrun, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Certificat médical ou Parcours Prévention Santé (PPS) :

Les épreuves du Défi du Jerzual et du Défi contre le Cancer* sont ouvertes aux licenciés et non licenciés. Les athlètes licenciés FFA devront fournir une photocopie de leur licence en cours.

Les licenciés d'autres fédérations y compris les licenciés de la FFTRI et les non licenciés devront fournir un PPS : Parcours Prévention Santé remplaçant le certificat médical depuis avril 2024 (vous serez guidé lors de votre inscription).

Les personnes n'ayant pas respecté ces conditions ne pourront pas retirer leur dossard le jour de la course.

(*) Pour inscrits en tant que **marcheurs au Défi contre le Cancer**, la présentation du certificat médical n'est pas obligatoire. Les marcheurs n'auront pas de puce, ils ne figureront pas dans le classement.

Droits à l'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs de la course à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de la

manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Chronométrage

Par puce chronométrique (Chronowest) sauf les marcheurs (pas de chrono)

SAS Préférentiel pour le Défi 2 tours

Pour bénéficier du SAS Préférentiel, les coureurs doivent impérativement en faire la demande lors de l'inscription.

Les coureurs intéressés devront sélectionner "Oui" sachant que l'option sera prépositionnée sur "Non".

"Je souhaite un dossard élite car je cours le 10 km en moins de 35 mn pour les seniors hommes ou moins de 37' pour les masters hommes et moins de 43' mn pour les seniors femmes ou moins de 48' pour les masters femmes (un justificatif pourra vous être demandé)".

Seuls les coureurs justifiant d'une référence chronométrique sur 10 kms entre 2023 et 2025 pourront accéder au SAS.

Récompenses

➤ Défi 2 tours 11 kms (départ 18h00)

- Un Tshirt sera offert à chaque participant du Défi 2 tours.
- 1 gobelet (restituable contre 1 € à l'issue de la course) et 1 jeton boisson soda ou bière à prendre après votre course à la buvette.

- Grille des prix du Défi du Jerzual

Place	Sexe	Prime
1	H/F	100 €
2	H/F	80 €
3	H/F	60 €
4	H/F	40 €
5	H/F	20 €

- Coupes pour le 1^{er} de chaque catégorie (cadet à master) homme et femme.
- 1 cadeau surprise au meilleur(e) grimpeur (euse) dans la montée du Jerzual.

➤ **Défi 1 tour (5.5 Kms) – départ 16h30**

- Un Tshirt sera offert à chaque participant du Défi 1 tour.
- 1 gobelet (restituable contre 1 € à l'issu de la course) et 1 jeton boisson soda ou bière à prendre après votre course à la buvette.
- Grille des prix pour le Défi contre le Cancer (1 tour de circuit : 5.5 km)

Place	Sexe	Prime
1	H/F	50 €
2	H/F	30 €
3	H/F	20 €

- Coupes pour le 1^{er} de chaque catégorie (cadet à master) homme et femme.
- 1 cadeau surprise au meilleur(e) grimpeur (euse) dans la montée du Jerzual.

Retrait de Dossards

Vendredi 19 septembre, Agence HARMONIE MUTUELLE, 3 Rue René CASSIN à Dinan de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Samedi 20 septembre, Agence HARMONIE MUTUELLE, 3 Rue René CASSIN à Dinan de 10h00 à 12h00. A partir de 14h00 sur le site de départ (arrêt de la distribution 15 minutes avant les courses).

Inscription courses enfants

Les courses sont gratuites.

Les inscriptions aux courses enfants s'effectueront sur le site Nextrun ou sur place, le jour de la course.

Quatre épreuves seront organisées :

- 1 course pour les « Ecole d'Athlétisme » (enfants nés entre 2016 et 2018)
- 1 course poussins de 500 mètres (enfants nés en 2014 et 2015)
- 1 course benjamins de 1000 mètres (enfants nés en 2012 et 2013)
- 1 course pour les minimes de 1500 mètres (enfants nés en 2010 et 2011)